

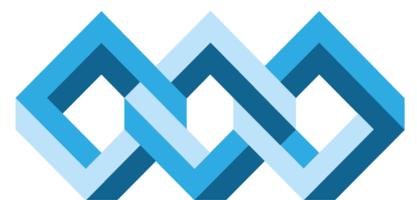
L'Année PhiLanthropique The PhiLanthropic Year

Volume 2 | Hiver / Winter 2020



THE CIRCLE LE CERCLE

ON PHILANTHROPY AND ABORIGINAL PEOPLES IN CANADA
SUR LA PHILANTHROPIE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES AU CANADA



PhiLab

Coordonnées Contact

philab@uqam.ca
www.philab.uqam.ca
514-987-3000 #8576

Directeur de publication Publication Director

The Circle on Philanthropy
and Aboriginal Peoples in
Canada

Rédacteurs en chef Editors in Chief

Kris Archie
Jean-Marc Fontan

Comité de rédaction Editorial Team

Shereen Munshi
Katherine Mac Donald

Contributeurs Contributors

Kris Archie
Anaïs Bovet
Catherine Donnelly
Foundation
Rosane Dal Magro
Hannah J. Dueck
Jean-Marc Fontan
David Grant-Poitras
Adela Tesarek Kincaid
Sylvain A. Lefèvre
Leeza Perehudoff
Adam Saifer
Dorla Tune
Martina Ulrichs

Conception graphique Graphic Design

Katherine Mac Donald
Diane Alalouf-Hall

Traduction Translation

Diane Alalouf-Hall
Stéphane Gregory

Prochaine publication Next publication

Automne 2021 / Fall 2021

ISSN: 2563-3058
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
Décembre 2020.
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, Décembre 2020.

À propos du PhiLab | About PhiLab

Le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab), anciennement Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie canadienne, a été pensé en 2014 dans le cadre de la conception de la demande de financement du projet développement de partenariat CRSH intitulé “Innovation sociale, changement sociétal et Fondations subventionnaires canadiennes”. Ce financement a été reconduit en 2018 sous le nom “Evaluation du rôle et des actions de fondations subventionnaires canadiennes en réponse à l’enjeu des inégalités sociales et des défis environnementaux”. Depuis ses débuts, le Réseau constitue un lieu de recherche, de partage d’information et de mobilisation des connaissances des fondations canadiennes. Des recherches conduites en partenariat permettent la coproduction de nouvelles connaissances dédiées à une diversité d’acteurs : des représentants gouvernementaux, des chercheurs universitaires, des représentants du secteur philanthropique et leurs organisations affiliées ou partenaires.

Le Réseau regroupe des chercheurs, des décideurs et des membres de la communauté philanthropique à travers le monde afin de partager des informations, des ressources et des idées.

The Canadian network of partnership-oriented research on philanthropy (PhiLab), previously called the Montreal Research Laboratory on Canadian philanthropy, was thought up in 2014 as part of the conception of a funding request by the NRCC partnership development project called “Social innovation, social change, and Canadian Grantmaking Foundations”. From its beginning, the Network was a place for research, information exchange and mobilization of Canadian foundations’ knowledge. Research conducted in partnership allows for the co-production of new knowledge dedicated to a diversity of actors: government representatives, university researchers, representatives of the philanthropic sector and their affiliate organizations or partners.

The Network brings together researchers, decision-makers and members of the philanthropic community from around the world in order to share information, resources, and ideas.



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

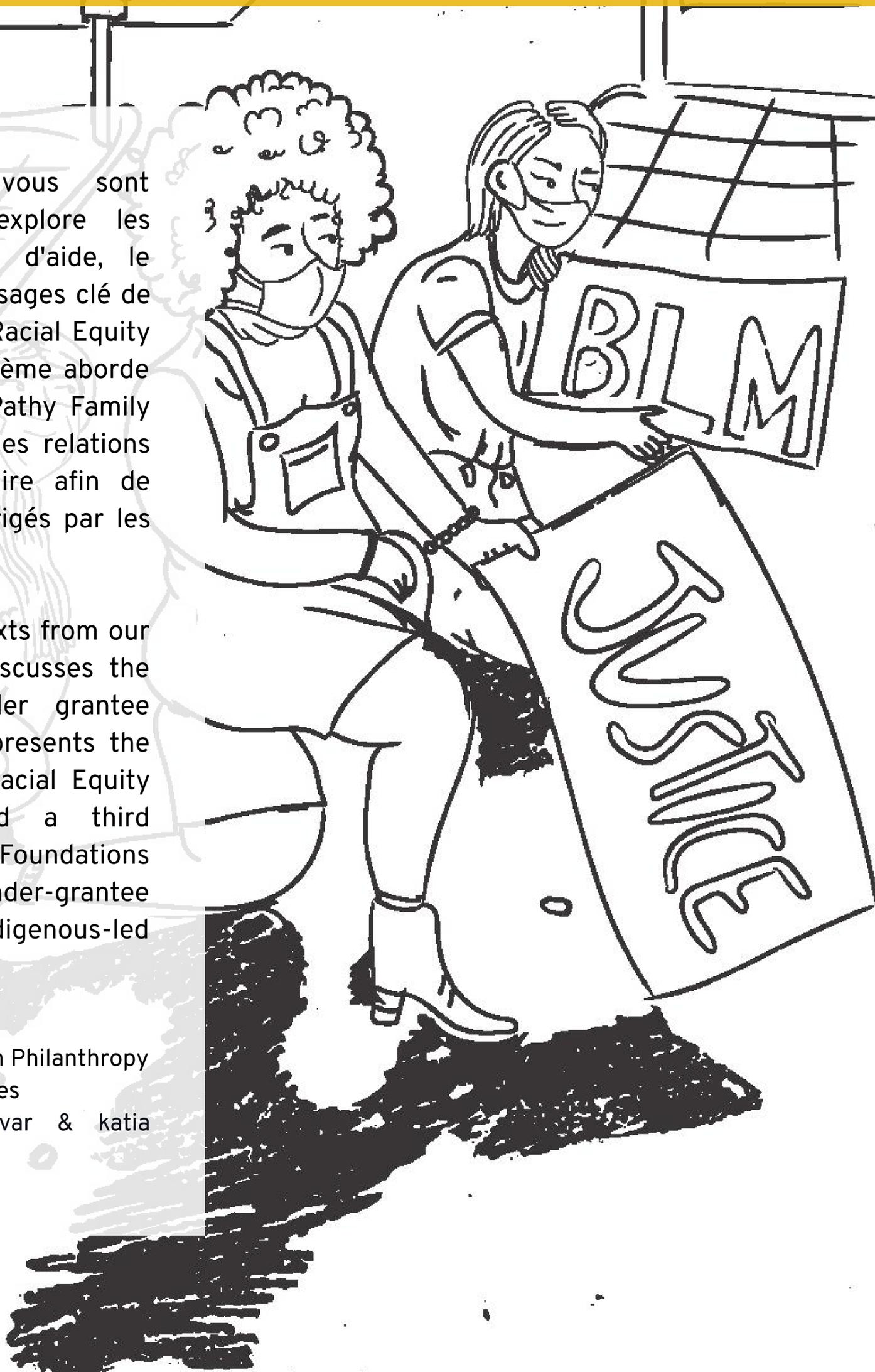
Canada

TEXTES D'INVITÉS | GUEST CONTRIBUTORS

Trois textes d'invités vous sont présentés. Le premier explore les paradoxes de la relation d'aide, le deuxième présente les messages clé de la session préliminaire du Racial Equity Summit tandis que le troisième aborde l'approche utilisée par la Pathy Family Foundation pour redéfinir les relations entre donateur et donataire afin de soutenir les organismes dirigés par les autochtones.

We present to you three texts from our guest contributors. One discusses the power dynamics in funder grantee relationships, the second presents the key takeaways from the Racial Equity Summit pre-session, and a third presents the Pathy Family Foundations approach to redefine funder-grantee relationships to support Indigenous-led organizations

Image: Racial Equity & Justice in Philanthropy Funders' Summit, Colouring Pages
Artists: Yaimel López Zaldívar & katia hernández velasco



TEXTES INVITÉS | GUEST CONTRIBUTORS

La relation d'aide comme
fonction de copier-coller:
Les paradoxes d'un modèle
néolibéral
d'empouvoirement qui
mène à projeter sur autrui
ce que l'on est

Par | By:
Anaïs Bovet

Étudiante du PhiLab



Anaïs Bovet a réalisé sa thèse entre 2015 et 2020 en cotutelle entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université Grenoble Alpes. Dans ce cadre, je me suis intéressée à la reconfiguration de l'utopie dans les imaginaires sociaux des acteur-trices de l'économie sociale et solidaire (ESS) au Québec et en France. Mes recherches m'ont notamment amené à questionner le rapport à l'économie et au politique dans l'ESS, les enjeux identitaires de l'engagement des acteur-trices et leur préférence pour l'action concrète.

Aider est communément admis comme une action reposant sur de bonnes intentions. Mais la relation d'aide peut avoir des impacts considérés comme négatifs : si l'on aide, on est susceptible de créer une dépendance de la part de la personne aidée. Dès lors, l'idée d'«empouvoirement[1] », souvent mise en



avant par les personnes aidantes, permet de justifier l'aide apportée comme une étape vers une situation où la personne aidée n'aurait plus besoin de soutien. L'objectif de ce texte est d'étudier les enjeux de pouvoir qu'implique la relation d'aide.

Méthode et terrain

Cette étude porte sur un corpus composé de vingt organisations réparties équitablement entre le Québec et la France. Elle a été menée dans le cadre d'une thèse de doctorat menée en cotutelle entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université Grenoble Alpes [2]. Les organisations rencontrées, à l'exception d'une coopérative [3], sont des organismes sans but lucratif (OSBL) ou des associations loi 1901, c'est-à-dire des organisations qui ont statutairement un but autre que la recherche du profit financier. La définition, si elle est d'abord juridique, dépasse ce cadre car elle participe pleinement à l'identité des personnes qui y exercent leur travail. Toutes les organisations rencontrées sont plus particulièrement investies dans une relation d'aide alimentaire vis-à-vis de leurs

bénéficiaires [4]. Pour chaque organisation une personne a été rencontrée lors d'un entretien semi-dirigé.

Cadre théorique: l'empouvoirement selon Bacqué et Biewener (2015) et la relation d'aide selon Fustier (2008)

Puisque l'on s'intéresse d'une part à l'empouvoirement et d'autre part à la relation d'aide, ces deux notions vont maintenant être définies. Bacqué et Biewener (2015) identifient trois modèles d'empouvoirement. Le plus politique serait le modèle radical nourri notamment de la pensée de Paolo Freire et de la branche radicale des mouvements féministe et communautaire. De ce premier modèle, les chercheuses expliquent :

« Les enjeux de l'empowerment sont la reconnaissance des groupes pour mettre fin à leur stigmatisation, l'autodétermination, la redistribution des ressources et les droits politiques. L'objectif d'émancipation individuelle et collective débouche sur un projet de transformation sociale qui, dans les approches les plus radicales, repose sur une remise en cause du système capitaliste (p. 15-16). »

Le deuxième serait le modèle libéral – dans une perspective où le libéralisme renvoie au libéralisme social et non économique – avec les figures de Woodrow Wilson et John Maynard Keynes après la Seconde Guerre mondiale. Ce deuxième modèle « articule la défense des libertés individuelles avec une attention à la cohésion sociale et à la vie des *communities*. Ce modèle social-libéral peut prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de l'exercice du pouvoir, sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales » (*ibid.*, p. 16).

Enfin, le troisième serait le modèle néolibéral, dont les contours se perçoivent à travers par exemple en France la critique qu'en font Pierre Dardot et Christian Laval, dans lequel la rationalité politique et le marché sont mis au premier plan.

« La notion d'empowerment y est mobilisée dans une logique de gestion de la pauvreté et des inégalités, pour permettre aux individus d'exercer leurs capacités individuelles et de prendre des décisions « rationnelles » dans un contexte d'économie de marché. Avoir accès au pouvoir signifie dans cette acception être intégré au monde du travail et de la consommation, trouver sa place dans l'économie de marché, être « entrepreneur de sa propre vie » [...] la question de l'émancipation et de la justice sociale n'est pas posée » (*ibid.*, p. 17).

Ainsi, quand les personnes aidantes s'emparent du vocabulaire de l'empouvoirement, c'est potentiellement pour se situer dans des perspectives différentes, impliquant diverses représentations des bénéficiaires en lien avec divers rapports au politique et à l'économique. Les trois modèles semblent impliquer une gradation, du plus radical politiquement au moins radical, que l'on peut résumer dans le tableau Figure 1.

	Modèle radical	Modèle libéral	Modèle néolibéral
Rapport au politique	Fort	Moyen	Faible
But de l'empouvoirement	Reconnaissance, auto-détermination, transformation sociale	Défense des libertés mais pas de transformation sociale	Accéder au marché

Figure 1



Figure 2

D'un côté, partir de la diversité de perspectives d'empouvoirement revient à se demander jusqu'à quel point les personnes aidantes estiment que les bénéficiaires sont supposé-es prendre le pouvoir dont il est question à travers la notion. De l'autre côté, selon le but vers lequel tend la relation d'aide, on peut lui associer au plan théorique différentes manières de concevoir les bénéficiaires et compléter le tableau présenté dans la Figure 2.

Dans le modèle radical, on se situe dans la perspective théorique de la relation d'aide selon Fustier qui explique :

Si on définit cette modalité d'aide sociale sur un plan « théorique », on peut la caractériser par les points suivants :

- une décision en provenance du *politique* crée un *droit* ;
- ce droit s'applique à une catégorie plus ou moins vaste (l'être humain, une catégorie d'âge, un groupe social) qui sera constituée *d'ayants droit*
- pour ce qui est du *venir en aide*, ce n'est pas au titre de *sujet* qu'un ayant droit est théoriquement considéré. Ce n'est pas son identité d'individu qui entraîne son droit, mais le fait qu'il soit considéré comme étant *membre* de la catégorie qui « donne droit à... ». Il prend alors une identité de SDF⁴, de chômeur, d'enfant en échec scolaire ;
- il n'y aura donc pas lieu de penser échange ou réciprocité au moment de la « fourniture » de l'aide. Celle-ci va de soi, elle est dans l'univers du droit, comme un *dû* qui ne se laisse pas interroger. Celui qui n'en dispose pas, alors que c'est son droit, est victime d'une injustice ;
- autrement dit, l'aide pourrait être distribuée par une procédure d'automatisme, sans intervention d'un lien entre l'ayant droit et un opérateur distributeur de *dus* » (2008, p. 27-28).

Dans les deux autres cas, celui du modèle libéral et du modèle néolibéral, la vision individualisée des bénéficiaires implique

déjà une personnalisation de la relation d'aide qui suppose de la penser comme un échange.

Résultats: les paradoxes de la relation d'aide

Le premier paradoxe de la relation d'aide n'est que rarement abordé de manière explicite par les personnes aidantes. Il réside dans cette tension entre la volonté de développer le pouvoir et la méthode mise en avant pour mener à bien ce processus. Cette méthode consiste en l'imposition d'un certain nombre de contraintes s'incarnant notamment dans l'obligation pour les bénéficiaires de montrer qu'ils sont en capacité d'être actif-ves. Plus concrètement, cette capacité s'incarne souvent dans le fait d'avoir une activité bénévole au sein de l'organisation aidante. Plusieurs éléments de langages des personnes aidantes rencontrées témoignent de cette volonté de rendre actif-ve. Le responsable d'un lieu de restauration gratuit accueillant principalement des personnes itinérantes explique qu'« on parle par exemple de « conviv'actifs » donc



c'est des convives, c'est à la fois les personnes qui sollicitent un repas, mais qui voilà d'une manière généreuse donnent aussi un coup de main, que ça soit la mise de table, que ça soit le débarrassage, que ça soit voilà des petits travaux d'entretien ». Ailleurs, dans une épicerie sociale, on préfère appeler les bénéficiaires « porteurs de projet » pour souligner le fait qu'ils soient bien actif-ves[5]. De manière très similaire, dans une épicerie solidaire, une travailleuse revient sur le glissement sémantique entre usager-ère, considéré-e comme passif-ve, et adhérent-e, supposé-e plus actif-ve : « on voulait que ce soit pas des usagers mais des adhérents de l'épicerie, ça change aussi la donne, ça change la façon de s'investir dans, dans l'association ». Ainsi, on peut résumer le raisonnement paradoxal en deux propositions : 1. Il faut mettre travail les bénéficiaires pour qu'ils regagnent du pouvoir et 2. Mettre au travail les bénéficiaires revient à les priver de pouvoir.

Cette mise au travail est, d'une part, attendue comme une contrepartie légitime de l'aide apportée. En effet, si la relation d'aide est inégalitaire dans les rôles qu'elle assigne, elle repose aussi sur une forme de réciprocité entre personnes aidante et aidée qui dépasse le cadre politique théorique de l'aide. Ce dépassement, qui est observé dans le corpus, aboutit à une inscription de la relation d'aide dans la socialité primaire basée sur le don et le contre-don (Fustier, 2008). On s'éloigne déjà ici du modèle radical d'empouvoirement. La personne aidante peut être perçue du point de vue des bénéficiaires comme donnant au-delà du cadre contractuel, perception qui fait écho aux discours desdites personnes aidantes qui se mettent par ailleurs en avant comme leur engagement au-delà de ce que leur contrat de travail impose. Est souvent pris en exemple pour illustrer cet engagement l'investissement des personnes aidantes au-delà du volume horaire prévu par leur contrat de travail, le bénévolat prolongeant le salariat.

Plus profondément, d'autre part, l'incitation à être bénévole dans l'organisation aidante, s'incarnant souvent dans une règle formelle de fonctionnement, est présentée comme un moyen privilégié pour empouvoier les bénéficiaires. Il faut donc contrôler l'existence et l'exécution d'une activité conçue comme partie prenante de l'empouvoirement : les personnes aidantes semblent intimement convaincues que rendre actives les bénéficiaires contribuera à leur redonner du pouvoir. Dans un restaurant proposant des repas à très bas coûts dans un quartier populaire, une travailleuse explique que le but ultime du restaurant est l'« empowerment » et que ce but est atteint « en leur proposant [aux personnes qui fréquentent le restaurant] des activités de bénévolat ». Le bénévolat des

bénéficiaires est plus ou moins contraints selon les organisations, une travailleuse d'une épicerie solidaire explique ainsi qu'« y a des endroits où on demande trois heures de bénévolat pour chaque membre ». Par exemple, une travailleuse d'un organisme proposant des ateliers potagers et cuisine à des personnes précaires souligne que dans son organisme:

« ...les gens doivent venir, doivent vraiment participer à l'activité, chacun met la main à la pâte pour les activités. »

Dès lors, l'empouvoirement dont il est question va à l'encontre du modèle radical. Il ne s'agit pas de questionner un système engendrant la pauvreté et conjointement l'inactivité des bénéficiaires, mais de les intégrer à un système dont ils se trouvent, à un moment donné, exclu-es. L'empouvoirement mis en avant dans les organisations rencontrées semble alors à mi-chemin entre le modèle libéral et le modèle néolibéral. Du premier, il conserve « une attention à la cohésion sociale et à la vie des *communities* » (Bacqué et Biewener, 2015, p. 16), l'entrée par la communauté étant primordiale dans les discours des aidant-es québécois-es rencontrés, là où les Français-es, sans passer par la médiation de cette notion, sont également susceptibles de « prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de l'exercice du pouvoir » (*ibid.*). En revanche, les participant-es à l'enquête mentionnant cette perspective sont peu nombreux-ses, et c'est plus souvent le modèle néolibéral dans lequel ils s'inscrivent. L'accent mis sur l'importance de rendre actif-ve les bénéficiaires s'inscrit bien dans une volonté d'« être intégré au monde du travail et de la consommation, trouver sa place dans l'économie de marché, être « entrepreneur de sa propre vie » » (Bacqué et Biewener, 2015, p. 17).

Ainsi, la relation d'aide met en jeu deux protagonistes dont les rôles sont prédéfinis et n'échappent pas à un système de représentations plus large. La personne aidante, qui se perçoit comme intégrée, se conçoit comme un exemple à suivre pour les bénéficiaires. Elle est lucide, sans toutefois le mentionner explicitement, sur cette frontière entre soi-même et un autrui qui se caractérise par un comportement qu'il s'agit de corriger pour empouvoier. La correction consiste à rendre le comportement des bénéficiaires similaire au sien, elle prend la forme d'une fonction de copier/coller entre l'existence de la personne aidante et celle de la personne aidée.

En matière d'imputation de la responsabilité de la pauvreté, les personnes aidantes ont recours à des expressions renvoyant aux « aléas de la vie » et considèrent l'état de pauvreté comme passager. La présidente bénévole d'un lieu de restauration proposant des repas à très bas coût et accueillant principalement des personnes itinérantes affirme par exemple que « notre vie elle génère de la précarité ». Dans le même registre, une travailleuse d'une épicerie sociale développe sa vision de la pauvreté en expliquant qu'elle n'est pas un état permanent : « c'est pas un état fatidique, c'est, en théorie c'est passager ». Cet état est effectivement potentiellement passager pour les personnes accompagnées, mais il ne semble pas l'être au plan structurel : les bénéficiaires changent, mais les organisations aidantes restent, témoignant d'une persistance de la pauvreté. Cependant, indirectement et malgré les références aux hasards de la vie, les personnes aidantes semblent bien renvoyer les personnes aidées à leur propre responsabilité : si l'imputation de la pauvreté nécessitant le recours à l'aide n'est pas explicite, la responsabilité de s'en sortir est bien du ressort des bénéficiaires. Au plan politique, le poids d'un capitalisme néolibéral dont résulte la pauvreté persistante et dans lequel la relation d'aide est insérée se voit nié, tout en étant reproduit. L'intégration au marché du travail et conséquemment au marché de la consommation est la norme, l'aide la déviance. Au plan sociologique, les éventuelles variables qui attribuent cette pauvreté à des facteurs communs au-delà des individus en question sont ignorées. Cette relative absence de politique pose question sur le rôle des organisations d'aide alimentaire qui ne se justifie que dans un monde où le besoin de cette aide demeure. Dès lors, on pourrait s'interroger, d'une part, sur le rapport des personnes aidantes à l'ordre socioéconomique qui engendre les inégalités : comment le monde capitaliste

néolibéral où l'alimentation, bien de première nécessité, constitue une marchandise comme une autre, est-il perçu par ces personnes ? D'autre part, la question qui se pose est aussi celle du rapport à la temporalité : les personnes aidantes envisagent-elles le futur autrement que comme un monde inégalitaire dans lequel leur rôle d'aidant-e fait sens ?

Notes

[1] Terme choisi pour traduire « *empowerment* », il a le mérite d'être construit autour du terme « pouvoir » qui renvoie directement à l'idée de rapport de domination.

[2] Si l'intention initiale était d'identifier les spécificités de cette relation d'aide sur ces deux territoires, les résultats montrent plutôt des similarités de positionnement et de représentations de part et d'autre, d'où l'absence de dimension comparative dans ce texte.

[3] Il s'agit d'une coopérative de solidarité québécoise. Celle-ci a été jointe au corpus dans la mesure où une partie de son projet porte sur l'aide alimentaire et où la personne ayant participé à l'entretien présente un discours très similaire à celui des OSBL et associations.

[4] Les personnes aidées sont dans ce texte appelées « bénéficiaires » dans la mesure où l'on s'intéresse plus particulièrement à elles littéralement en tant que personnes *bénéficiant* d'une aide.

[5] Sans domicile fixe, personne itinérante.

Bibliographie

Baqué, Marie-Hélène et BIEWENER Carole (2015), *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* [s. l.] : La Découverte, coll. « Poche/Sciences humaines et sociales ».

Fustier, Paul (2015), Du travail social : la part du don, *Vie sociale et traitement*, 2(126), p. 20-26.

Fustier, Paul (2008), La relation d'aide et la question du don, *Nouvelle revue de psychologie*, 2(6), p. 27-39

Gorge, Hélène et DELACROIX Eva (2017), « Bons » et « mauvais » pauvres : les représentations des personnes pauvres et de la pauvreté, dans DELACROIX *et al.*, *Marketing et pauvreté. Être pauvre dans la société de consommation*, [s. l.] : EMS. Disponible sur : <https://www.cairn.info/marketing-et-pauvrete---page-45.htm>

Mauss, Marcel (2007), *Essai sur le don* (1ère éd. 1925), Paris : PUF, coll. « Quadrige ».



L'Année PhiLanthropique The PhiLanthropic Year



THE CIRCLE LE CERCLE

ON PHILANTHROPY AND ABORIGINAL PEOPLES IN CANADA
SUR LA PHILANTHROPIE ET LES PEUPLES AUTOCHTONES AU CANADA



PhiLab

Réseau canadien de recherche
partenariale sur la philanthropie

Canadian Philanthropy Partnership
Research Network



Université du Québec à Montréal
Pavillon Saint-Denis (AB), 10e étage.
1290, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J7